

LETTRE DE FRANÇOIS PAROLINI

MAIRE D'ITTEVILLE



DE L'ARGENT PAS CHER OU DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE LOCALE....



Un an et demi à la tête de la ville, c'est un an et demi de lutte acharnée pour essayer de rétablir l'équilibre budgétaire.

Dès les premiers jours j'ai su que la tâche était immense mais il faut reconnaître que j'étais encore plus loin du compte que je ne l'imaginais. Loin du compte, c'est l'expression parfaite. L'expression qui décrit avec précision où se situait notre commune, tant les dossiers successifs se sont avérés dévoyés et pervertis.

Incompétence ? Malveillance ?

Je ne sais toujours pas et je ne cherche même plus à savoir. Aujourd'hui je n'ai plus qu'un but : tenir une ligne. Une ligne propre, lisible et bénéfique pour tous.

Pour cela il faut se battre encore et toujours contre les appétits politiques de nouveaux arrivés sur notre commune qui s'imaginent pouvoir en prendre le contrôle.

Les règles d'une collectivité sont claires. Elles n'ont qu'un but : servir les intérêts des contribuables en leur garantissant le meilleur usage possible des deniers publics.

C'est clair pour moi. C'est clair pour vous. Pas pour d'autres.

Pour éviter les dépenses excessives, rien de

Aujourd'hui la remise à plat financière nous a permis de faire des milliers d'euros d'économies sur le budget global.

C'est énorme et c'est le fruit d'un travail acharné.

Avant d'engager nos projets structurants nous devons passer par cette mise en équilibre financière.

C'est ce qui nous garantira la liberté (capacité d'autofinancement) tant vis-à-vis des banques que

mieux que la mise en concurrence. Elle est même obligatoire pour une collectivité.

Sauf qu'à Itteville, nous avons longtemps subi d'autres règles.

Les règles de l'intérêt particulier et des petits arrangements entre amis.

des équipes politiques adverses qui prétendent nous bloquer l'accès aux subventions du département, de la région ou de notre communauté de communes.

Mais sur ce terrain comme sur d'autres nos adversaires n'en finissent pas d'échouer.

Et vous pourrez d'ailleurs découvrir dans notre prochain bulletin municipal la liste des subventions obtenues sur la commune grâce au travail de votre équipe municipale

Un budget bien géré nous assure l'indépendance. Il nous assure la liberté. La liberté de penser,

la liberté d'agir, la liberté de développer notre village comme bon nous semble !

Comment détruit-on la liberté ?

Par la peur évidemment. Et l'opposition essaye à nouveau de terroriser les ittevillois avec la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) et l'abandon du projet de chaleur fatale.

À coup de publications et de lettres au préfet elle prétend annoncer la fin imminente de notre liberté, asservie à l'autorité et aux amendes successives qu'ils entendent faire pleuvoir sur Itteville.

Il faudrait plier à leur volonté, se conformer à leurs règles partisanses !
La politique de la peur ne sera jamais la nôtre.

Notre politique restera la vérité et la défense de l'intérêt général dans le respect de la loi républicaine.

Vous le savez, nous vous l'avons expliqué durant la campagne, Itteville, tant qu'elle restera dans la Communauté de Communes du Val d'Essonne subira l'application d'une loi (tellement inepte qu'elle est actuellement discutée au Sénat) qui consiste à nous obliger à construire 25% de logements sociaux dès lors que Mennecy a atteint 15 000 habitants.

Ça y est, c'est fait, hurlent et chantent les chantres de l'urbanisation massive de notre village. Ceux-là mêmes qui ont fait de leurs villages des zones sans âme, artificialisées à outrance, où les logements vides sont aussi nombreux que les voitures qui saturent leur route chaque matin...

Sortez les pelleteuses, rappelez France Pierre, on va faire 450 logements à Giono... crie l'opposition d'Itteville !

Non, non et encore non. Comment faut-il que les ittevillois vous le disent ? Ils vous l'ont dit par leurs votes, ils vous l'ont dit par leur mobilisation contre vos projets. Ayez un peu de respect pour la démocratie vous qui prétendez détenir la vérité, publication après publication.

Car la vérité, la voilà :

- La loi SRU ne s'applique qu'au bout d'un certain nombre d'années pour les villes qui y sont nouvellement soumises.

- Le Sénat travaille actuellement à une profonde modification de la loi SRU et il n'est pas question de construire quoi que ce soit sur la commune avant de connaître les modifications des critères d'exemption de quotas SRU.

- Dans l'hypothèse où nous y serions soumis nous pourrions toujours choisir de payer l'amende : un peu moins de 100 000 euros. C'est beaucoup me direz-vous. Mais c'est moins que ce que nous avons économisé en changeant simplement de prestataire d'assurances... Le contrat reconduit tacitement (ce qui est illégal) depuis des années étaient 4 fois supérieur à celui que nous venons de négocier !

Oui, vous avez bien lu : 4 fois supérieur au contrat que nous venons de négocier. Alors qui gaspille l'argent public ?

Je pourrai vous en citer d'autres mais ce simple exemple suffit à faire comprendre que l'épée dont ils nous menacent est en plastique.

Reste que ces gens pervertissent le discours.

Je ne ferai pas ici allusion au gouvernement actuel et à sa politique vaccinale. Je vous laisse tirer seuls les conclusions qui me vaudraient un nouveau procès en diffamation par notre nouvelle habitante et conseillère municipale LaRem, conformément aux habitudes de son groupe politique local...

Je vous raconterai en revanche une anecdote édifiante.

Lors du dernier conseil communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, une élue, maire d'une commune voisine et vice-présidente, a expliqué son vote en faveur de la hausse du prix de la redevance des ordures

ménagères par une intervention qu'on pourrait synthétiser en « je suis contre mais je vote pour... ».

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Comment survient une situation où les mots sont à ce point vidés de leur sens ?

Et le président de la CCVE d'applaudir en usant de la nouvelle formule magique de la malhonnêteté intellectuelle : « j'assume », « bravo à vous madame vous faites preuve de courage, vous assumez ».

Non monsieur !

Assumer, c'est voter contre lorsque l'on est contre. Pour lorsque l'on est pour.

Assumer c'est défendre ses administrés face à des hausses injustes, à des lois mal adaptées, à des

projets qui vont détruire notre environnement et l'avenir de nos enfants.

Vous dévoyez la langue.

Vous dévoyez la morale.

Vous dévoyez la démocratie.

Qu'est-ce que ce discours hypocrite et pervers qui prétend faire votre bien mais qui n'a pour but que de servir des intérêts personnels et donner de la visibilité politique ?

« Politiquement, la faiblesse de l'argument du moindre mal a toujours été que ceux qui choisissent le moindre mal oublient très vite qu'ils ont choisi le mal » écrivait H. Arendt (Responsabilité et jugement)

Le mal est toujours le mal. Faire croire qu'un mal est un bien au prétexte qu'il est moindre porte un nom : le mensonge.

Toute cette vanité est insupportable.

Alors oui je me tiens la tête entre les mains. Oui parfois je cède au désespoir quand j'en vois certains roder comme des vautours autour de la concession vermillon. Oui c'est épuisant. Épuisé d'avoir dû réparer tant d'erreurs et d'errements : les dettes qui s'accumulent, les irrégularités dans toutes les délibérations, les rémunérations des agents fausses et illégales.

Un an et demi n'a pas suffi pour venir à bout des irrégularités commises par 12 ans d'incompétence crasse.

Une incompétence telle qu'elle colle à nos pas comme la boue du camping détruit par intérêt personnel.

Et que dire des risques que nous font courir leurs discours et leurs mensonges ?

La concession Vermilion doit être maintenue parce que le prix de l'électricité augmente disent-ils. Sérieusement ? De qui se moque-t-on ?

Mais de vous braves gens. De vous, précisément.

Mes opposants me traitent de marionnette mais que sont-ils ?

De quoi décident-ils ? Savent-ils seulement où ils habitent ? À Yerres, à Mennecy ? À La Rem ? Chez Péresse ?

Jamais telles girouettes n'auront prétendu au pouvoir.

Prêtes à tout, partout, tout le temps. Un jour pour, l'autre contre.

On les chasse par la porte, ils rentrent par la fenêtre.

Ils sont prêts à tous les mauvais coups pour exister.

Ils écrivent des courriers au préfet pour demander le maintien d'une exploitation pétrolière sur notre commune au mépris des risques environnementaux les plus évidents. Ils font mine de croire une société qui annonce, sans rire, vouloir exploiter les terres rares pour faire faire des économies d'énergie aux habitants de logements qui n'existent pas !

Après l'achat de la chaudière avant les murs, nous voilà désormais face aux factures imaginaires...

Pas aux intérêts imaginaires malheureusement.

La transition énergétique ne passe pas par la destruction de l'environnement, du patrimoine.

La concession Vermillon rapporte 20 000 euros à la commune. Une goutte d'eau dans notre budget de près de 14 millions. Même pas de quoi acheter une voiture électrique...

Pourquoi, une fois de plus, faire prendre des risques à notre village et à ses habitants pour si peu ?

J'insiste, le mal n'est pas le bien. Le noir n'est pas le blanc. Maintenir la concession Vermillon n'est pas écologique... ni économique.

Souvenez-vous de l'argument choc de notre ancien maire lorsqu'il a fait emprunter à la commune 4 millions d'euros pour acheter la fameuse chaudière des logements qui n'existent pas et pour lesquels le tribunal administratif a condamné l'ancienne municipalité : « l'argent n'est pas cher » !

Comment vous dire... une fois de plus, que les calculs ne sont pas bons ?

Car l'argent est cher. Très cher même. Et nous le savons tous, en cette période où le pouvoir d'achat de chacun est lourdement impacté par le contexte économique et social.

Avec une capacité de désendettement supérieure à 12 ans à notre prise de fonction, un remboursement du capital de la dette annuel d'environ 630K€ par an en investissement et des intérêts à hauteur d'environ 135K€ en fonctionnement (hors intégration en 2022 de la dette du budget RCU liquidé cette année), c'est la capacité à investir pour l'avenir qui s'en voit réduite d'autant.

Cet argent nous espérons pouvoir bientôt le récupérer afin de développer les projets attendus.

Nous ne céderons pas au désespoir. Bien au contraire. Relevons nos manches pour construire ensemble le village que vous souhaitez.

L'année 2022 sera celle de la réalisation de nos projets structurants.



L'étang du Saussay a été acheté par la commune grâce à une subvention de l'Agence de l'eau qui prend à sa charge près de 80% du coût de cette acquisition.

Encore une victoire pour la biodiversité. Une victoire pour l'avenir.

Les Bédouins seront bientôt cédés par l'Établissement Foncier d'Île France afin que nous puissions y développer un lieu alternatif et participatif qui permettra aux Ittevillois de se retrouver et de partager.

Le city-stade rencontre un tel succès que nous en construirons un au Domaine dans les mois à venir et que nous agrandirons le premier en y ajoutant un skate-park bowl.

NOS JEUNES SONT NOTRE RICHESSE.

ILS SONT L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE COMME L'AVENIR DE NOTRE MONDE.

CETTE ANNÉE SERA LA LEUR !

CONTACTEZ-NOUS

CONTACT & INFOS

Vous avez une question ? Vous avez besoin d'un éclaircissement ? Vous voulez compléter ou rechercher une information ?

Ecrivez-nous à
contact@mairie-itteville.fr

CONTACT & INFOS

103, rue Saint-Germain 91760 Itteville
Email : contact@mairie-itteville.fr
Téléphone : 01 64 93 77 00

Lettre de François Parolini - Mairie d'Itteville-
Directeur de publication : François Parolini, Maire
Maquette, mise en page : Lucie Duval Caron
Imprimeur : ID imprim- La Ferté-Alais- 01 64 57 61 38
Imprimerie labellisée- Tirage 3000 exemplaires sur papier respectant une gestion durable des forêts